



**PPSC (PROJET PÉDAGOGIQUE SOCIAL ET CULTUREL)**

**DE LA HAUTE ÉCOLE EPHEC**

---

*Pour ne pas alourdir le texte, les termes employés pour désigner des personnes sont utilisés à titre épicène ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

## **INTRODUCTION**

Ce projet pédagogique, social et culturel de la Haute École EPHEC fait état de tous les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs généraux et missions de l'enseignement supérieur fixés par la Communauté française. Il veut aussi répondre aux spécificités d'un enseignement professionnalisant, principalement de type court à caractère libre confessionnel, qui s'inscrit pleinement dans la mouvance européenne de la mobilité, ainsi que dans l'environnement économique, social et culturel, en ce y compris les objectifs de développement durable<sup>1</sup>, qui caractérisent notre société. Il détaille la politique mise en place pour favoriser la réussite. Il décrit les modalités organisationnelles de notre institution. Il précise enfin les moyens déployés pour assurer le contrôle de la qualité exigé dans l'exercice de notre métier : la formation.

---

<sup>1</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

## **CHAPITRE I. MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR INTÉGRER LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MISSIONS ET FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR VISÉS AU TITRE 1<sup>ER</sup> DU DÉCRET DU 7 NOVEMBRE 2013**

### I.1. Objectifs généraux et missions de l'enseignement supérieur au sens du décret du 7 novembre 2013

Les objectifs généraux de l'enseignement supérieur sont :

- Accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire ;
- Promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants, notamment en développant leur curiosité scientifique et artistique, leur sens critique et leur conscience des responsabilités et devoirs individuels et collectifs ;
- Transmettre, tant via le contenu des enseignements que par les autres activités organisées par l'établissement, les valeurs humanistes, les traditions créatrices et innovantes, ainsi que le patrimoine culturel artistique, scientifique, philosophique et politique, fondements historiques de cet enseignement, dans le respect des spécificités de chacun ;
- Garantir une formation au plus haut niveau, tant générale que spécialisée, tant fondamentale et conceptuelle que pratique, en vue de permettre aux étudiants de jouer un rôle actif dans la vie professionnelle, sociale, économique et culturelle, et de leur ouvrir des chances égales d'émancipation sociale ;
- Développer des compétences pointues dans la durée, assurant aux étudiants les aptitudes à en maintenir la pertinence, en autonomie ou dans le contexte de formation continuée tout au long de la vie ;
- Inscrire ces formations initiales et complémentaires dans une perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle, incitant les enseignants, les étudiants et les diplômés à la mobilité et aux collaborations intercommunautaires et internationales.

L'enseignement supérieur met en œuvre des méthodes et moyens adaptés, selon les disciplines, afin d'atteindre les objectifs généraux indiqués et de le rendre accessible à chacun, selon ses aptitudes. La Communauté française n'accrédite comme études supérieures que celles organisées par les établissements d'enseignement supérieur visés par le décret du 7 novembre 2013 et subordonne le financement des établissements qui les organisent au respect de ces objectifs et des dispositions légales qui ont pour objet l'enseignement supérieur.

Afin de respecter les objectifs généraux, l'enseignement supérieur exige du personnel qui le dispense des qualités pédagogiques et des compétences spécifiques et actualisées, en lien direct avec les lieux de création, de critique, de développement et d'évolution du savoir, de l'art et de la pensée.

Pour ce faire, les établissements qui l'organisent, ainsi que leur personnel, assument, selon leurs disciplines, moyens et spécificités, mais toujours dans une perspective d'excellence des résultats et de qualité du service à la collectivité, les trois missions complémentaires suivantes :

- Offrir des cursus d'enseignement et des formations supérieures initiales et continues, correspondant aux niveaux 5 à 8 du cadre francophone des certifications, et certifier les savoirs et compétences acquis correspondants, à l'issue des cycles d'études ou par valorisation d'acquis personnels, professionnels et de formations ;

- Participer à des activités individuelles ou collectives de recherche, d'innovation ou de création, et assurer ainsi le développement, la conservation et la transmission des savoirs et du patrimoine culturel, artistique et scientifique ;
- Assurer des services à la collectivité, grâce à leur expertise pointue et leur devoir d'indépendance, à l'écoute des besoins sociétaux, en collaboration ou dialogue avec les milieux éducatifs, sociaux, culturels, économiques et politiques.

La Haute École détermine les activités spécifiques de chacun des membres de son personnel correspondant à ces missions. Selon la forme et le type d'enseignement supérieur considéré, ces missions revêtent une importance relative différente et peuvent se matérialiser de façons variées, conformes aux spécificités de l'établissement.

Ces différentes missions de l'enseignement supérieur s'inscrivent dans une dimension de collaborations et d'échanges internationaux, intercommunautaires et au sein de la Communauté française.

La finalité de l'enseignement supérieur est de former des diplômés répondant à ses objectifs généraux. Selon les disciplines, ces objectifs sont atteints à l'issue de formations initiales appartenant à l'un des types suivants :

- L'enseignement supérieur de type court qui associe intimement, sur le plan pédagogique, la théorie et la pratique, les stages en milieu professionnel ou en laboratoire et répond ainsi à des objectifs professionnels précis ; il est dispensé en Haute École, en École supérieure des Arts ou dans l'enseignement de promotion sociale et peut mener à une certification de niveau 5 ou 6 ;
- L'enseignement supérieur de type long qui procède à partir de concepts fondamentaux, d'expérimentations et d'illustrations, et prodigue ainsi une formation à la fois générale et approfondie en deux cycles ; il est dispensé dans les Universités, les Hautes Écoles, les Écoles supérieures des Arts ou l'enseignement de promotion sociale et peut mener à une certification finale de niveau 7 ;
- Les formations doctorales et travaux préparatoires au doctorat sont menés au sein d'équipes de recherche, à l'université ou en collaboration étroite avec celle-ci et sous sa direction ; ils peuvent mener à une certification de niveau 8 délivrée exclusivement par une université.

L'enseignement supérieur s'adresse à un public adulte et volontaire. Il met en œuvre des méthodes didactiques adaptées à cette caractéristique et conformes à ses objectifs. En particulier, cette pédagogie se fonde sur des activités collectives ou individuelles, sous la conduite directe ou indirecte d'enseignants, mais également sur des travaux personnels des étudiants réalisés en autonomie. Cette méthodologie repose logiquement sur les compétences terminales et savoirs communs requis à l'issue de l'enseignement qui y donne accès.

Les établissements, leur personnel et les étudiants ont chacun le devoir d'œuvrer à la poursuite de ces objectifs dans ce contexte.

### 1.2. Moyens mis en œuvre par la Haute École pour intégrer ces objectifs

Le projet de la Haute École rencontre pleinement ces objectifs généraux en se concentrant sur l'enseignement supérieur de type court et de type long professionnalisant. Depuis la création des différentes entités qui constituent aujourd'hui la Haute École, la Haute École se fonde sur la conviction, que le premier cycle d'études supérieures peut être organisé en abordant de plain-pied la formation

professionnalisante, que partir de problèmes concrets motive fortement jeunes et adultes et les aide à se structurer l'esprit et les forme en peu de temps.

L'enseignement supérieur à un seul cycle ou de type long professionnalisant comporte essentiellement un ensemble coordonné d'activités pédagogiques toutes centrées sur le développement de compétences propres à un profil professionnel déterminé.

Dans un monde mouvant où les étudiants souhaitent une employabilité durable et où nombre d'entre eux changeront au cours de leur carrière plusieurs fois d'emploi, d'employeur et de statut (cadre, employé, indépendant, etc.), la formation doit être orientée vers :

- Le choix de "créneaux" porteurs d'emplois qualifiés ;
- Le choix de formations porteuses en termes d'apports à la société ;
- Des programmes de qualité qui conduisent à des applications concrètes.

Le PPSC détaille ci-après les missions spécifiques de la Haute École et les moyens pédagogiques et institutionnels mis en œuvre pour intégrer ces objectifs.

## **CHAPITRE II. DÉFINITION DES MISSIONS DE LA HAUTE ÉCOLE, DE L'ARTICULATION DE CES MISSIONS ENTRE ELLES, DE LA DISPONIBILITÉ DES ACTEURS DANS LE CADRE DE CES MISSIONS**

### II.1. Les missions de la Haute École

La mission principale de la Haute École est de dispenser la formation initiale au niveau supérieur.

Par ailleurs, dans l'objectif de promouvoir l'emploi qualifié, la Haute École peut assurer des missions de formation continuée, de recherche appliquée et de service à la société.

La Haute École peut ainsi faire bénéficier la société de son expertise, notamment au travers d'une collaboration active au développement économique, environnemental, social et culturel des régions où elle est implantée, mais aussi de pays où se posent des problèmes de développement.

Pour ce faire, la Haute École s'appuie sur une communauté de personnes constituée de ses personnels enseignant et administratif qui sont la force vive de toute action menée et dont elle cherche à assurer l'épanouissement individuel et collectif.

Ces missions s'accomplissent dans un esprit chrétien qui dans son acception anthropologique se veut ouvert à l'humanisme le plus large.

#### II.1.1. La formation initiale

La formation de base est réglementée dans ses contenus, elle est diplômante. Elle est subventionnée par les pouvoirs publics. La formation initiale vise à :

- Développer les compétences techniques propres aux référentiels métiers auxquels nous formons ainsi que les compétences transversales essentielles à une employabilité durable que sont :
  - la communication dans un contexte international et multiculturel,
  - la collaboration, l'esprit critique et la créativité,
  - la gestion du temps et l'autonomie,
  - l'analyse réflexive,
  - L'esprit d'entreprendre et/ou de leadership,
  - les compétences de développement durable.
- Former des citoyens responsables, acteurs et entrepreneurs à l'échelle locale et internationale ;
- Amener chacun au mieux de ses capacités, voire au dépassement de soi.

La Haute École dispose des habilitations suivantes :

Domaines	Formations	Implantations <sup>23</sup>
Sciences économiques et de gestion	Comptabilité, option gestion	Woluwe et Louvain-la-Neuve
	Marketing	Woluwe et Louvain-la-Neuve
	e-Business	Woluwe et Louvain-la-Neuve
	International Business	Woluwe
	Assistant de direction	Schuman-Europe
	Management du tourisme et des loisirs	Schuman-Europe
	Bachelier de spécialisation en Business data analysis	Woluwe
	Bachelier de spécialisation en Digital integrated supply chain	Woluwe
	Master en expertise comptable et fiscale organisé en alternance	Louvain-la-Neuve
Sciences juridiques	Droit	Woluwe
Sciences de l'ingénieur et technologie	Électromécanique, orientation électromécanique et maintenance	Delta et Lambermont
	Automatisation	Delta et Lambermont
	Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en Technologies de la santé	Galileo
Sciences	Informatique, orientation en technologies de l'informatique	Louvain-la-Neuve
Sciences psychologique et de l'éducation	Instituteur primaire Instituteur préscolaire AESI Mathématique AESI Sciences naturelles AESI Sciences humaines AESI Sciences économiques AESI Langues germaniques AESI Arts plastiques AESI Français options religion ou F.LE.	Galileo

<sup>2</sup> EPHEC Bruxelles – Campus Woluwe : avenue Konrad Adenauer, 3 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

EPHEC Bruxelles – Campus Lambermont : boulevard Lambermont, 17 à 1030 Schaerbeek

EPHEC Bruxelles – Campus Galileo : rue Royale, 336 à 1030 Schaerbeek

EPHEC Bruxelles – Campus Schuman-Europe : avenue d'Auderghem, 77 à 1040 Etterbeek

EPHEC Bruxelles – Campus Delta : boulevard du Triomphe, 173 à 1160 Auderghem

EPHEC Campus Louvain-la-Neuve : avenue du Ciseau, 15 à 1348 Louvain-la-Neuve

<sup>3</sup> En fonction des développements de la Haute Ecole, les lieux d'implantation pourraient être amenés à être modifiés.

	<p>Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant</p> <p>À partir de septembre 2023 : les bacheliers et masters en Enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Section 1</li> <li>- Section 2</li> <li>- Section 3</li> </ul> <p>Arts plastiques et ECA          Français – FLE/FLA          Français- Religion          Français – ECA          Français - EPC          Français – Langues anciennes          Langues germaniques (néerlandais-anglais)          Mathématiques et formation numérique          Sciences humaines          Sciences</p>	
Sciences de la santé publique	<p>Soins infirmiers</p> <p>Bachelier de spécialisation en Santé communautaire</p> <p>Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en Radiothérapie</p> <p>Master en Sciences infirmières</p>	Galileo

### II. 1.2. La formation continuée

La Haute École peut organiser des formations non diplômantes spécifiques financées par des acteurs professionnels privés ou non. La formation continuée peut être organisée en collaboration avec l'enseignement de promotion sociale entre autres de l'EPHEC. Elle s'adresse à tous les publics et peut poursuivre les objectifs de spécialisation, de recyclage ou de réorientation.

### II. 1.3. La recherche appliquée

Dans la mesure des moyens dont elle dispose, la Haute École peut assurer des missions de recherche appliquée qui enrichissent les contenus de la formation initiale. Par ses missions de recherche appliquée, la Haute École peut ainsi faire bénéficier la société de son expertise, notamment au travers d'une collaboration active au développement économique, social et culturel des régions où elle est implantée, mais aussi de pays où se posent des problèmes de développement.



## II. 2. Articulation de ces missions et disponibilité des acteurs

L'articulation entre les missions de la Haute École est assurée par les membres des personnels directeur et enseignant. Les autorités de la Haute École en sont les gestionnaires et veillent à la cohérence de ces missions avec les objectifs généraux de l'enseignement supérieur.

La formation continue, la recherche appliquée et le service à la société doivent être considérés comme des outils mis à la disposition de la formation initiale pour améliorer des compétences, des aptitudes et des savoirs.

### **CHAPITRE III. DÉFINITION DES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT ET DE TYPE LONG PROFESSIONNALISANT ET MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA HAUTE ÉCOLE POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER CES SPÉCIFICITÉS**

#### III.1. Spécificités de l'enseignement supérieur de type court et de type long professionnalisant

L'enseignement supérieur de type court et de type long professionnalisant dispense des formations associant étroitement la théorie et la pratique ; il s'adresse à des étudiants davantage motivés par l'action concrète que par une démarche essentiellement théorique. La pédagogie privilégiant une approche particulièrement inductive, accorde une large place au contact avec la réalité professionnelle. Les stages en milieu professionnel constituent un élément essentiel des programmes d'études, avec un encadrement assuré par les enseignants.

L'objectif primordial d'un enseignement supérieur de type court et de type long professionnalisant est d'aider à former, à un haut niveau, des professionnels capables à la fois d'exercer au mieux leur futur métier et de mener en permanence une réflexion sur leurs propres pratiques et démarches.

Les fonctions exercées par les diplômés sont souvent caractérisées par une autonomie professionnelle justifiée par un savoir et une qualification bien adaptés.

L'enseignement supérieur de type court est organisé en un seul cycle de trois ou quatre ans qui mène au grade de bachelier. Lorsqu'il s'agit d'un bachelier de spécialisation, la durée des études est d'une année. L'enseignement de type long professionnalisant est organisé en un seul cycle d'un ou deux ans qui mène au grade de master.

Ces enseignements

- Se caractérisent par :
  - Une formation articulée sur un objectif professionnel de haut niveau ;
  - Une adaptation dynamique des cours aux exigences du marché de l'emploi (adéquation entre besoins et aspirations du monde professionnel, des entreprises et organisations qui le composent) ;
  - Le fait que l'étudiant, en vue de sa formation professionnelle, est proactif dans son processus d'apprentissage ; il s'y sent, dès lors, plus impliqué.
- Se distinguent par :
  - Le caractère pratique - et directement opérationnel - qui implique :
    - La compétence technique et professionnelle du corps enseignant ;
    - La nécessité d'utiliser l'apport essentiel des professeurs associés ;
    - L'expertise de maîtres de formation pratique dans les ateliers de formation et d'intégration professionnelle.

Il est à noter que dans le cadre de la formation initiale des enseignants, est organisé en codiplomation avec l'UCLouvain et l'Université Saint-Louis Bruxelles. Les expertises des différents opérateurs sont sollicitées afin d'atteindre le niveau 7 du cadre européen et former des enseignants capables de relever les défis actuels de l'enseignement.

### III.2. Moyens mis en œuvre par la Haute École pour maintenir ces spécificités

Notre enseignement supérieur rencontre les préoccupations des étudiants parce qu'il :

1. Est axé sur des formations à contenus pratiques centrées de façon souple et adaptative sur un profil professionnel-type ;
2. Favorise le développement de compétences transversales qui les rend aptes à appréhender les règles générales de la société et du milieu professionnel, les intégrer dans un domaine précis en développant leurs facultés d'adaptation et de flexibilité ;
3. Favorise la prise de responsabilité dans l'organisation du travail ;
4. Vise par ses formations à l'efficacité opérationnelle immédiate sur le terrain de chacune des professions concernées. Les stages pratiques en milieu professionnel constituent un élément essentiel des programmes ;
5. Intègre :
  - des activités de collaboration avec les experts associés dans la formation initiale qui permettent aux enseignants d'actualiser leur enseignement et
  - des formations continuées organisées surtout à l'intention des diplômés ayant une expérience professionnelle permettant des rencontres entre enseignants et professionnels engagés dans le métier.
6. Vise à une participation active aux processus d'apprentissage ;
7. Se caractérise par :
  - Des études courtes, pratiques, professionnalisantes et suivies dans une ambiance à taille humaine ;
  - Des méthodes pédagogiques innovantes et différenciées, adaptées aux besoins des apprenants ;
  - La proximité pédagogique (encadrement – accompagnement de l'étudiant dans son parcours individualisé suivi personnel et régulier – contrôle des présences – évaluations formatives et certificatives périodiques) ;
  - L'adéquation des matières enseignées et du matériel didactique aux besoins professionnels ;
  - La taille de la classe (qu'il distingue de l'auditoire).

Les objectifs spécifiques poursuivis par chaque programme d'études organisé au sein de la Haute École sont d'aider à acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des activités professionnelles suivantes :

#### Formations d'enseignement supérieur dans le domaine des sciences économiques et de gestion :

- Bachelier en Assistant de direction  
Le Bachelier - Assistant de Direction occupe un **poste à responsabilités** et se caractérise par sa **polyvalence**. Après d'une équipe, d'un cadre ou d'un manager, ce professionnel organise le travail de l'équipe administrative ou l'effectue lui-même, dans tout type d'organisation et d'entreprise nationale ou internationale. Il agit sur les plans communicationnels, organisationnels et de gestion administrative dans un contexte multilingue. Il fait preuve d'esprit critique et de réflexion sur les pratiques professionnelles. Il affiche des qualités de gestionnaire ainsi qu'une véritable aisance dans le domaine relationnel par une communication un, tant écrite qu'orale, en français et dans

trois langues étrangères ; un solide bagage en gestion ; une aisance des outils informatiques et des techniques de communication multimédia et des compétences en gestion des relations humaines.

- **Bachelier en Comptabilité option gestion**

Le bachelier en comptabilité est un professionnel du chiffre. Il est l'interlocuteur privilégié des gestionnaires de l'entreprise auxquels il apporte les éléments chiffrés menant à l'élaboration d'une politique de gestion y compris fiscale et financière. Le bachelier en comptabilité se charge de l'organisation, de la tenue, de l'exploitation et de la vérification de la comptabilité générale, analytique et budgétaire, dans le respect de la législation et des règles déontologiques. Il établit et communique tous les documents fiscaux et tous les documents comptables légaux. Il analyse des situations complexes et défend ses dossiers. Le bachelier en comptabilité exerce une activité de conseil à toutes les étapes de la vie d'une organisation, de sa création, à sa gestion mais aussi en cas de restructuration, réorganisation, cession/reprise ou liquidation. Il prodigue des conseils en matière de stratégie financière et d'optimisation fiscale. Pour ce faire, il travaille au sein d'un réseau constitué de collègues et d'experts. De par sa polyvalence et sa capacité à s'adapter aux changements technologiques, le bachelier en comptabilité peut évoluer dans de très nombreux secteurs d'activités différents. Il peut exercer sa fonction en interne ou en externe, et aussi dans un contexte multilingue. Il peut aussi travailler comme indépendant et créer sa propre entreprise. Le bachelier en comptabilité sera capable de s'adapter à l'évolution des exigences de son métier afin d'être opérationnel tout au long de sa carrière.

- **Bachelier en E-Business**

Le bachelier en e-Business a pour mission de collaborer à la gestion d'une entreprise ou une organisation de la manière la plus automatisée et cohérente possible. En ce sens, le bachelier en e-Business apporte à l'entreprise ou à l'organisme un net avantage concurrentiel en lui permettant d'être plus efficace grâce à la synergie entre l'utilisation de l'outil informatique et la mise en pratique de ses diverses capacités en matières économique et commerciale. Le bachelier en e-business possède une vision globale de l'entreprise (ou organisme), de ses objectifs, de ses moyens, de son environnement et de ses contraintes. C'est aussi une personne qui est bien préparée aux exigences actuelles de gestion des entreprises tant publiques que privées. Mettre en œuvre l'e-business exige principalement des qualités d'analyse et d'organisation, de bonne collaboration, d'esprit d'initiative et d'équipe. De par sa formation éclectique, le bachelier en e-Business est appelé à évoluer dans toute structure qui exige des compétences d'organisation telles que des entreprises ou des services publics (e-government). Plus spécifiquement, il sera souvent amené à collaborer avec des décideurs et des individus qui ont un profil lié à l'informatique ; il joue le rôle d'une interface entre les mondes de la gestion et de l'informatique.

- **Bachelier en International Business**

Le bachelier en International Business contribue au développement national et international durable de l'entreprise par la commercialisation de biens et/ou de services sur les marchés étrangers et l'optimisation des achats dans un contexte de mondialisation.

Il est chargé, dans le respect des prescriptions légales et des préoccupations éthiques, environnementales et sociétales, de mettre en œuvre les choix stratégiques et de coordonner les opérations internationales entre les différentes fonctions de l'organisation et/ou les partenaires extérieurs. Le bachelier en International Business: collecte tout type d'information sur les marchés étrangers et il renseigne le système d'information pour faciliter la prise de décision stratégique ; recherche, détecte les opportunités d'achats et de ventes de biens et/ou de services à l'international et prospecte les marchés cible ; prépare, négocie, réalise les opérations d'import-export et en assure le suivi ; conduit ces actions en respectant des objectifs de rentabilité et de satisfaction de la clientèle ; identifie les opportunités d'affaires. Par la polyvalence de son métier, le bachelier en International Business est à même d'évoluer dans de très nombreux domaines professionnels dans un contexte multilingue et multiculturel. Il peut travailler pour tout type d'entreprise ou d'organisation, industrielle, commerciale ou de services et plus spécifiquement pour des sociétés de négoce, de distribution, des prestataires de services de douane ou de transport et logistique, des organismes de conseil, des sociétés de services d'accompagnement à l'international ou encore des organisations européennes et internationales. Il peut aussi créer sa propre entreprise d'import-export.

- **Bachelier en Management du tourisme et des loisirs**  
Le Bachelier en Management du Tourisme et des loisirs occupe un poste à responsabilités dans toute structure touristique ou liée aux activités touristiques et de loisirs. De plus, grâce à sa formation polyvalente il exerce une fonction de conception, de coordination, de conseil et d'encadrement dans tout type d'entreprise ou d'organisation. Le bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs affiche une maîtrise de la communication, tant écrite qu'orale, en français et dans 3 langues étrangères ; un savoir-faire en matière de gestion, d'organisation et d'animation ; une maîtrise des outils informatiques et des techniques de communication multimédia ; des savoirs en rapport avec les pratiques professionnelles ; des compétences en gestion de relations humaines et découvertes des autres cultures. Par ses expériences sociales, économiques, environnementales et culturelles, il est un citoyen actif dans une société démocratique aux multiples cultures.
- **Bachelier en Marketing**  
Le bachelier en marketing place le client au centre des préoccupations de l'entreprise. Sa formation répond aux trois angles d'approche de la définition du marketing (organisationnelle, managériale ou sociétale). Le marketing recouvre l'activité, l'ensemble des institutions et les processus visant à créer, communiquer, délivrer et échanger les offres qui ont de la valeur pour les clients, les consommateurs, les partenaires et la société au sens large. Le marketing management est l'art et la science de choisir ses marchés cibles, puis d'attirer, de conserver et de développer une clientèle en créant, en fournissant et en communiquant une valeur supérieure à ses clients. Le marketing est le processus sociétal par lequel les individus et les groupes obtiennent ce dont ils ont besoin et ce qu'ils désirent ; ce processus consiste à créer, offrir et échanger avec autrui des produits et des services de valeur (Kotler, 2019). Le bachelier en marketing oriente l'entreprise, dans le respect des prescriptions légales et des préoccupations éthiques, environnementales et sociétales, vers des opportunités de marché en exerçant une fonction de veille et en réalisant des études de marché. Son analyse du comportement des consommateurs et

acheteurs ainsi que son diagnostic de la situation de l'entreprise et de son environnement lui permet de faire des recommandations stratégiques. Une des principales missions du bachelier en marketing est la réalisation et l'accompagnement d'un plan marketing. De la conception du produit à la vente, il est amené à gérer toutes les étapes de la mise sur le marché d'un bien ou service : spécification du produit, fixation des prix, stratégie de communication, canaux de distribution, politique commerciale et de vente, image de marque, gestion des stocks. Pouvant gérer une gamme de produits, il en contrôle et maîtrise les budgets pour atteindre les objectifs de rentabilité fixés. Se chargeant des actions de relation avec la clientèle, il peut aussi organiser des événements, participer à l'élaboration de campagnes publicitaires et d'actions promotionnelles. Recherché pour ses compétences de négociation et de vente, il est amené à gérer et dynamiser une équipe commerciale et peut aussi être responsable de la gestion d'un commerce ou d'une PME. Sa polyvalence l'amène à évoluer dans de très nombreux secteurs d'activités privés ou publics, nationaux ou internationaux. Sa pratique professionnelle s'inscrit dans un contexte multilingue et multiculturel. Il peut occuper une large palette de fonctions en entreprise, essentiellement dans les services commerciaux et marketing, ou exercer des fonctions de conseil externe à l'entreprise. Il peut aussi créer sa propre entreprise ou travailler comme indépendant. Ces métiers évoluent pour rencontrer les besoins émergents de la société. Le bachelier en marketing est apte à intégrer ces évolutions afin de rester opérationnel tout au long de sa carrière.

- **Bachelier de spécialisation en Business Data Analysis**  
Disposant d'un esprit d'analyse, le bachelier spécialisé en Business Data Analysis sait identifier, collecter, transformer et exploiter une multitude de données afin de créer de la valeur ajoutée pour l'entreprise. Il présente également des capacités relationnelles. Il est rigoureux dans son analyse et communique aisément. Il permet de répondre à une demande croissante des entreprises confrontées aux nouveaux modes d'organisation et aux nouveaux modes de management découlant de la révolution numérique et ainsi que de contribuer au maintien de leur compétitivité.
- **Bachelier de spécialisation en Digital Integrated Supply Chain**  
Le bachelier spécialisé en digital integrated supply chain est capable de collecter, trier, analyser et exploiter les informations actuellement disponibles au sein des systèmes logistiques complexes.  
Il comprend l'environnement numérique de la gestion de la supply chain avec une approche associant la compréhension métier à la compréhension technique des systèmes d'information. Il rend les données exploitables dans des modèles d'analyse et des modèles prédictifs afin de créer de la valeur ajoutée pour l'entreprise. Par ailleurs, le bachelier rencontre les nouveaux enjeux de la supply chain 4.0. et en particulier : la digitalisation des métiers de la supply chain et avec elle l'explosion des flux d'informations ainsi que la prise en compte des enjeux de développement durable, la réduction de l'empreinte environnementale tout en garantissant la performance économique de l'entreprise.

Formation d'enseignement supérieur dans le domaine des sciences juridiques :

- Bachelier en Droit

Le bachelier en droit est un juriste pragmatique capable d'évoluer dans différents types de structures. Il est responsable de la tenue, de la présentation et du suivi de dossiers relatifs à l'application des lois, décrets et règlements dans le cadre de situations caractérisées par des problèmes juridiques rencontrés par les individus, les entreprises, les services publics et les associations. Sa responsabilité s'exerce dans le respect des règles déontologiques des professions juridiques et des mandats qui lui sont donnés. Il accomplit, dans au moins deux langues, des tâches juridiques, de communication, d'organisation et de gestion. Le bachelier en droit recherche, rassemble, coordonne et vérifie les données les plus actuelles et les plus adaptées pour les dossiers dont il a la charge, dans le respect des sources du droit (nationales ou internationales), de leur hiérarchie et de leurs procédures. Il est amené à analyser diverses situations relevant d'une même problématique, d'en établir une synthèse et de formuler éventuellement des propositions d'information, d'amélioration, de prévention et, le cas échéant, de solutions ad hoc, en faisant preuve de créativité. Il est membre ou interlocuteur du service juridique interne ou des services juridiques externes. Il est souvent amené à rencontrer les « clients » et/ou les différents intervenants auxquels l'entreprise ou l'organisation fait appel. Il leur apporte les éléments constitutifs de la gestion des dossiers qui lui sont confiés, conseille et en assure le suivi. Il est également capable d'assumer la gestion et le suivi des réunions des différentes instances des entreprises et des administrations. Il est capable d'assurer la coordination et la gestion d'une équipe.

Formations d'enseignement supérieur dans le domaine des sciences de l'ingénieur et technologie :

- Bachelier en Électromécanique finalité électromécanique et maintenance

Le bachelier en électromécanique, sera tout particulièrement sensible, par la nature de sa formation, aux valeurs sociétales et surtout aux principes du développement durable et à la responsabilité, dans ces matières, des entreprises qui l'emploie. Le bachelier en électromécanique est une personne polyvalente. Sa formation multidisciplinaire l'intègre facilement dans les domaines de la maintenance de processus industriels, de la gestion énergétique tant en critères environnementaux qu'économiques et de la construction mécanique. Le développement de projets techniques, de l'assistance à leur conception jusqu'à leur mise en œuvre, fait partie intégrante de sa formation. Le jeune diplômé en électromécanique possède un esprit critique et sait travailler de manière autonome dans le respect des réglementations en vigueur. Il utilise de manière adéquate les outils de la communication liés à son métier. L'utilisation de matériel technologique de pointe fait partie de son quotidien. Il est employé par de grands groupes industriels, PME ou TPME dans lesquels le diplômé peut exercer pleinement ses multiples compétences. Il intervient également dans le secteur public, pour le développement, l'installation et la maintenance des outils.

- Bachelier en Automatisation

Le bachelier en automatisation sera tout particulièrement sensible, par la nature de sa formation, aux valeurs sociétales et surtout aux principes du développement durable et à la responsabilité, dans ces matières, des entreprises qui l'emploie. Le bachelier en

automatisation est capable d'assimiler les évolutions rapides des technologies utilisées dans les différents systèmes. Le bachelier en automatisation est capable de concevoir et de mettre en œuvre une architecture matérielle et logicielle ainsi que la communication entre ses différents éléments ainsi que de réaliser la régulation, la supervision et la communication d'un système automatisé dans un environnement industriel. Le bachelier en automatisation exerce ses activités dans tous les types d'industries, de l'industrie lourde à la petite et moyenne entreprise, dans des secteurs variés, dont les transports, les télécommunications, l'énergie, le traitement de l'eau, l'énergétique du bâtiment, les chaînes de production, la distribution... Il travaille en entreprise, en bureau d'études, en consultance, en support technique, etc.

#### Formation d'enseignement supérieur dans le domaine des sciences :

- **Bachelier en Informatique, orientation Technologies de l'informatique**  
Le bachelier en informatique, sera tout particulièrement sensible, par la nature de sa formation, aux valeurs sociétales et surtout aux principes du développement durable et à la responsabilité, dans ces matières, des entreprises qui l'emploie. Le bachelier en informatique et systèmes est capable d'assimiler les évolutions rapides des technologies utilisées dans les différents systèmes. Selon sa spécialité, le bachelier en Informatique et systèmes : maîtrise les processus d'automatisation et de régulation et gère des systèmes automatisés complexes (conception, réalisation, réglage, programmation et dépannage) ; installe, maintient et commercialise des systèmes et des réseaux de communication de tous types ainsi que des applications, qu'elles soient locales ou distantes (web) ; gère des applications de supervision et de contrôle en temps réel de dispositifs divers (industriels, de contrôle d'accès, embarqués, automobiles, médicaux, scientifiques, météorologiques, ...); assure l'installation, la surveillance, la maintenance des équipements de micro-informatique et de bureautique ainsi que l'aide aux utilisateurs ; collabore à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système énergétique et automatisé d'un bâtiment. Le bachelier en informatique sera employé dans tous les secteurs quel que soit le département industriel (agricole, alimentaire, automobile, chimique, textile, ...) en entreprise, dans un laboratoire de recherche fondamentale ou appliquée, dans un service public, ...

#### Formations d'enseignement supérieur dans le domaine de la santé publique :

- **Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux**  
Le bachelier infirmier responsable de soins généraux est un professionnel du secteur de la santé. Il exerce sa pratique de manière autonome ou en collaboration. Cette pratique concerne le soin, de quelque nature qu'il soit, aux individus de tous âges -familles, groupes ou communautés-, à toutes les personnes malades ou en bonne santé. L'art infirmier consiste à protéger, à promouvoir et à optimiser la santé et les capacités intrinsèques de l'individu et de son entourage, à prévenir et/ou participer au traitement des problèmes de santé dans une approche holistique.  
L'infirmier s'adresse à la globalité de l'être humain, en interaction avec son environnement. L'accent est mis sur le soutien (« *advocacy* ») et la promotion de l'autogestion (« *empowerment* ») en vue d'accompagner la personne dans son projet de vie. Soucieux de s'adapter aux personnes, aux différentes réalités, aux divers contextes d'intervention et d'environnement de travail, il fait de la relation humaine un outil



privilegié lui permettant de fonder son diagnostic, ses interventions et ses activités sur un jugement clinique professionnel et personnalisé. Quel que soit le niveau de complexité de la situation, il est préparé à concevoir et à mettre en œuvre des projets de soins pertinents. Praticien réflexif, il éclaire sa pratique par des résultats probants. Par son positionnement, il exerce un leadership clinique, participant ainsi au développement de la discipline et à l'amélioration des politiques de santé.

La formation offre une alternance de cours théoriques et d'activités pratiques et a été spécialement conçu pour mettre **l'étudiant au centre de sa formation. Proche de la vie professionnelle et partant des expériences de santé vécue par les personnes prises en soins**, le programme aide l'étudiant à se dépasser, à produire ses propres connaissances et à développer toutes les compétences utiles à sa vie professionnelle future (travail en équipe, leadership, recherche d'information, résolution de problèmes, gestion de projets, communication, ouverture aux autres, réflexivité, ... autant de compétences indispensables à l'infirmier du XXI<sup>e</sup> siècle !).

#### Formation interdisciplinaire :

- Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en technologies de la santé  
Le bachelier spécialisé interdisciplinaire en technologies de la santé permet de répondre à l'évolution des besoins du secteur des soins de santé. Le bachelier spécialisé en technologies de la santé est capable d'interagir avec des patients et des profils métiers multiples. Dans une approche holistique et prospective, il identifie les besoins de toutes les parties prenantes : clinicien, patient et son entourage. Il relaie ces besoins auprès des ingénieurs et fabricants, assiste le personnel soignant, le personnel technique, le patient et son entourage dans l'utilisation des équipements. Il est capable de concevoir, adapter, configurer, implémenter, valider, améliorer et gérer des installations et des processus, assurer la maintenance d'appareils et de dispositifs médicaux et paramédicaux connectés ou non connectés, utiles pour : Prévention – Diagnostic – Traitement – Gestion – Vigilance/surveillance – Curatif. Par ailleurs, il développe des outils de collaboration interprofessionnelle au sein de la santé de la première ligne de soins.

#### Formations d'enseignement supérieur dans le domaine des sciences psychologique et de l'éducation :

Dans le domaine des sciences psychologique et de l'éducation, l'offre propose aujourd'hui les bacheliers et masters suivants : Instituteur primaire (Section 1), Instituteur préscolaire (Section 2), agrégé en enseignement secondaire inférieur (AESI) (Section3) en Mathématique, AESI Sciences naturelles, AESI Sciences humaines, AESI Sciences économiques, AESI Langues germaniques, AESI Arts plastiques, AESI Français options religion ou Français Langue Etrangère.

Les différents bacheliers et masters proposés permettent de former des enseignants qui exerceront avec des enfants et des adolescents de l'enseignement obligatoire (majoritairement de la 1<sup>ère</sup> maternelle jusqu'à la 3<sup>ème</sup> secondaire). La formation repose sur **une alternance des cours théoriques et pratiques** pour une formation diversifiée et polyvalente : des contenus théoriques indispensables, des contacts continus avec le terrain via des Ateliers de Formation Professionnelle, des stages actifs et variés, mais aussi des projets, des voyages, des cours d'expressions, des rencontres, des sorties culturelles, ... Le tout selon une approche très humaine qui assure un suivi personnalisé et développe les qualités relationnelles et intellectuelles de chacun. A partir de l'année académique 2023-2024, ces formations vont

connaître une importante transformation. Il s'agira de masters de 240 crédits (trois années de bachelier et une année de master) développés en co-diplomation avec une université. Les futurs masters en enseignement seront des enseignants outillés pour faire face aux défis de l'enseignement actuel. Ils seront capables de gérer l'augmentation importante de l'hétérogénéité dans les classes, d'appréhender les difficultés et défis liés à la multiculturalité, mettre en place un enseignement inclusif adapté, développer des pratiques collaboratives et/ou de coenseignement, être acteurs de l'implémentation du Pacte pour un enseignement d'Excellence, d'inclure dans leur enseignement, de façon transversale, l'éducation aux médias, la dimension de genre, la dimension culturelle et artistique, la créativité ainsi que favoriser une orientation positive des choix de leurs élèves et susciter l'esprit d'entreprendre. Ils s'appuieront pour cela sur une formation disciplinaire et didactique solide, une formation pratique variée, une formation en sciences humaines et sociales, en psychopédagogie, tout en acquérant une excellente maîtrise de la langue française et en développant leur expertise de recherche.

Les masters en enseignement, visent une formation adaptée aux défis de l'enseignement d'aujourd'hui nécessitant en outre à développer une plus grande capacité réflexive ainsi qu'à établir des liens étroits avec la recherche en éducation. En master 1, un stage long est organisé en fin de formation permettant une entrée progressive sur le terrain professionnel soutenue par un accompagnement développant les compétences d'analyse des pratiques. La familiarisation à l'enseignement universitaire sera progressive tout en restant focalisée sur les pratiques via des approches et pédagogies diversifiées.

#### Formations d'enseignement supérieur en coorganisation et en codiplômation<sup>4</sup> :

- Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant
- Bachelier de spécialisation en santé communautaire (codiplômation à partir de 2023-2024)
- Bachelier de spécialisation interdisciplinaire en radiothérapie
- Master en expertise comptable et fiscale organisé en alternance
- Master en sciences infirmières

---

<sup>4</sup> Formations pour lesquelles la Haute Ecole EPHEC n'est pas l'établissement référent.

## **Moyens mis en œuvre pour concrétiser l'inscription de notre enseignement dans une perspective de l'enseignement supérieur :**

### **1. Moyens généraux**

Insérée dans une société dont l'environnement économique, social, politique, technique, scientifique, écologique et culturel interagit en permanence avec elle, la Haute École se veut une communauté de personnes et de moyens organisée et mobile qui vise à l'efficacité du service qu'elle rend et à l'adéquation des moyens utilisés (humains, techniques et financiers) et à l'épanouissement individuel et collectif de ses membres.

La Haute École vise donc à la pérennité et à la promotion du service qu'elle rend à ses partenaires internes et externes : population estudiantine, membres du personnel, entreprises partenaires, écoles, institutions académiques...

Ceci implique une action permanente de maintien et d'amélioration de la qualité humaine et technique de ses prestations et de leur adéquation aux besoins des partenaires internes et externes.

La Haute École a donc choisi de n'ouvrir et de ne maintenir que des formations où les débouchés sont assurés.

La Haute École se dote autant que possible pour l'accomplissement de sa mission des moyens humains, techniques et financiers performants nécessaires.

### **2. Moyens opérationnels**

La Haute École fonde sa pédagogie sur sa volonté de proposer des formations pratiques, professionnalisantes et de proximité. La pédagogie comprend les volets « enseignement » et « apprentissage », tous deux en interaction. De nouveaux rôles sont dévolus à l'enseignant, pour accompagner l'étudiant dans son parcours de plus en plus individualisé. Pour les remplir, la Haute École mise sur une pédagogie ouverte, différenciée et qui développe chez l'étudiant, son esprit d'entreprendre.

La Haute École soutient le développement professionnel des enseignants. Elle promeut l'innovation pédagogique, notamment grâce à l'exploitation du potentiel offert par les technologies numériques. La Haute École encourage le corps professoral à évaluer régulièrement l'impact des nouvelles méthodes pédagogiques sur la progression et la qualité de l'apprentissage des étudiants.

Dans un souci de développement professionnel, les enseignants de la Haute École bénéficient du soutien du Service de soutien aux enseignements<sup>5</sup>, qui a pour mission de :

- Assurer une veille systématique des pratiques et courants pédagogiques en lien avec le positionnement pédagogique et en conformité avec la législation en vigueur ;
- Susciter et soutenir les innovations pédagogiques ;
- Mettre des outils et des ressources pédagogiques à disposition des enseignants ;
- Proposer un catalogue de formations pédagogiques (internes et externes, en présentiel et en e-learning) et assurer un suivi de ces formations ;
- Accompagner, individuellement ou en équipe, à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques ;

---

<sup>5</sup> Service de soutien aux enseignements composé de conseillers pédagogiques et techno-pédagogues.

- Accompagner les projets pédagogiques institutionnels (enseignants engagés dans le CAPAES, nouveaux enseignants, ...);
- Identifier, analyser et répondre aux besoins pédagogiques des étudiants, des enseignants et du Conseil pédagogique de la Haute École;
- Expérimenter des outils et approches pédagogiques innovants dans une optique de retours d'expérience;
- Mettre sur pied des activités ou des lieux d'échanges de pratiques et soutenir le développement de collaborations entre les acteurs;
- Assurer la visibilité externe des initiatives pédagogiques par la participation à des colloques et la publication d'articles;
- Assurer la visibilité interne des initiatives pédagogiques (du Service de soutien aux enseignements et des enseignants) à travers des communications régulières;
- Encadrer le processus d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants (EEE).

La Haute École se veut aussi en liaison permanente avec les milieux professionnels de manière à mieux percevoir et cerner les besoins actuels et potentiels de formation.

Elle déploie pour ce faire les moyens opérationnels suivants :

- Entretien et développer les relations utiles avec les milieux actuels et potentiels d'employeurs privés et publics par exemple par une politique d'octroi et de guidance des stages, travaux de fin d'études, travaux pratiques, enquêtes, mais aussi conférences, visites d'entreprises, participation aux commissions d'élaboration et d'évaluation des programmes, etc.;
- Rester attentif à toute possibilité de développer des programmes nouveaux de formation dans notre champ spécifique à savoir les formations relevant de la compétence de l'enseignement supérieur professionnalisant;
- Maintenir et développer une politique de présence et d'action dans les organes de concertation tant du réseau catholique que dans le cadre inter-réseaux;
- Développer une politique d'amélioration continue dans le respect de l'approche qualité, notamment via une écoute et des échanges réguliers avec toutes les parties prenantes (personnel, étudiants, entreprises et partenaires);
- Maintenir et développer un large réseau de partenariats avec des institutions d'enseignement supérieur et de formations belges et étrangères;
- Maintenir, actualiser et développer des parcours et outils pédagogiques de qualité et adaptés
- Maintenir les installations et matériels en état de fonctionnement satisfaisant.

Les activités pédagogiques comprennent essentiellement :

- Des cours dispensés par des enseignants permanents et associés issus du milieu professionnel;
- Des cours au design pédagogique adapté aux objectifs d'apprentissage poursuivis : activités pédagogiques au format hybride, présentiel, distanciel, synchrone et asynchrone;
- Des parcours d'apprentissage différenciés;
- Des exercices;
- Des simulations de cas réels;
- Des business games;
- Des travaux pratiques individuels ou en équipe;
- Des séminaires;
- Des webinaires;

- Des stages où l'étudiant met en œuvre l'ensemble de ses compétences ;
- Un travail de fin d'études où l'étudiant réalise un projet personnel ou participe à une recherche collaborative ;
- L'évaluation de l'ensemble.

La plupart des cours sont donnés en groupes classes à taille humaine. Quelques enseignements magistraux sont dispensés en classes regroupées.

La proximité pédagogique est aussi assurée par la mise à la disposition des étudiants de plateformes numériques d'apprentissage.

Le processus formatif est imprégné de chances, d'essais et erreurs de manière à favoriser la créativité pratique.

La pédagogie d'ensemble des études s'axe principalement :

- En Bloc 1 : sur la découverte des compétences de base nécessaires au profil métier choisi ainsi qu'au développement des compétences transversales, tout en associant déjà étroitement la théorie et ses applications pratiques ;
- En Bloc 2 (et 3 pour les formations en 4 ans) : sur le développement des compétences spécifiques au référentiel métier ;
- En Bloc 3 (ou 4 ou M1 pour les formations en 4 ans) : sur la professionnalisation et la préparation à l'employabilité.

Ceci nous permet d'organiser dans les cursus des domaines économique, technique et pédagogique une offre de cours techniques approfondis, assurant ainsi en liaison avec l'insertion dans les milieux professionnels, une large culture technique et un savoir-faire déjà opérationnel.

### **Développement de l'esprit d'entreprendre**

Par sa conception de la formation supérieure et ses orientations professionnalisantes et pratiques, la Haute École veut encourager l'esprit d'entreprendre.

L'esprit d'entreprendre<sup>6</sup> « fait référence aux compétences transversales associées à l'acte d'entreprendre. Il vise avant tout une question de culture, un ensemble d'idées, une façon de penser, une capacité à repérer, explorer et exploiter ce qui représente une opportunité et un état d'esprit associé à la prise d'initiative et à l'action ».

Tout au long du cursus, le développement de l'esprit d'entreprendre amènera les étudiants à être acteurs de leur réussite, à construire leur avenir et à développer leurs compétences professionnelles.

---

<sup>6</sup> Repris de 'Pédagogie et esprit d'entreprendre' de B.Surlement et P.Kearney, ed.De Boeck, 2009 <sup>4</sup> Biggs, John (2003): Aligning Teaching and Assessment to Curriculum Objectives, (Imaginative Curriculum Project, LTSN Generic Centre).

## **CHAPITRE IV. DÉFINITION DES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT LIÉES AU CARACTÈRE DE LA HAUTE ÉCOLE ET LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR MAINTENIR CES SPÉCIFICITÉS**

### IV.1. La Haute École appartient au réseau de l'enseignement libre confessionnel

La Haute École propose un projet éducatif et pédagogique inspiré par les valeurs chrétiennes qui tiennent compte de la primauté de la personne humaine. À cet effet, elle tend à développer le sens des responsabilités humaines dans le respect de l'esprit chrétien tout en admettant la pluralité des opinions et des tendances de ses étudiants et de ses personnels.

### IV.2. Moyens mis en œuvre pour maintenir ce caractère

La Haute École s'appuie sur des équipes d'hommes et de femmes qui croient fermement à leur mission et qui s'y engagent pleinement. À cet effet, les membres des personnels directeur, enseignant et administratif tendent à promouvoir dans leur démarche des valeurs chrétiennes et humanistes telles que le respect de l'autre qui prend sa pleine dimension dans un contexte d'ouverture à la multiculturalité, la confiance dans les possibilités de chacun et chacune, le don de soi, la solidarité responsable et l'attention aux plus démunis. La Haute École se veut être une École de vie. Elle accueille volontiers ceux qui se présentent à elle et leur fait connaître son projet ; sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils sont invités au moins à accepter les valeurs qui inspirent l'action de l'École qui les accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience.

## **CHAPITRE V. ÉVALUATION ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR PROMOUVOIR LA RÉUSSITE ET LUTTER CONTRE L'ÉCHEC**

### V.1. Description des méthodes d'évaluation pédagogique de la Haute École et de la fréquence des procédures d'évaluation

Pour favoriser la réussite des apprenants, la Haute École soutient l'alignement pédagogique (« constructive alignment<sup>4</sup> ») qui consiste à assurer une cohérence et un équilibre entre :

- Les objectifs d'apprentissages (AAT - Acquis d'apprentissage terminaux) ;
- Les méthodes et les activités pédagogiques ; Les stratégies d'évaluation adéquates.

Ces différents éléments sont explicités dans les fiches d'objectifs de cours (fiches ECTS) qui constituent le contrat didactique.

#### Pourquoi évaluer ?

- Pour permettre à l'étudiant de se situer par rapport au développement de compétences visées ;
- Pour aider l'étudiant à réaliser son projet ;
- Pour installer la formation dans une dynamique de progression autant pour l'enseignant que pour l'étudiant ;
- Pour réunir les informations pertinentes qui orientent une décision (remédiation, réorientation, réussite, échec) ;
- Pour éclairer le formateur sur l'efficacité de son action ;
- Pour développer des relations de confiance entre tous les partenaires de la formation ;
- Pour valoriser l'articulation entre les savoirs (contenus), savoir-faire et savoir-être afin de rendre l'étudiant plus conscient du niveau de développement des compétences à atteindre ;
- Pour permettre la certification de compétences, savoirs et savoir-faire qui mènent à l'obtention d'un grade académique.

#### **Conditions de l'évaluation**

- L'évaluation doit se faire en toute transparence et être partie intégrante de la formation ;
- L'évaluation doit responsabiliser l'étudiant par rapport à son projet de formation ;
- La crédibilité des activités d'enseignement exige la plus grande cohérence entre les objectifs annoncés, l'organisation et l'évaluation.

#### **Modalités d'évaluation**

- L'évaluation implique des interventions de type individuel ou de type collégial, soit de l'étudiant, soit de ses pairs, soit des formateurs, soit de représentants issus des milieux professionnels ;
- L'évaluation doit porter sur l'ensemble des compétences à maîtriser en fin de formation (savoirs, savoir-faire, compétences transversales, compétences techniques plus spécifiques, savoir-être, savoir-devenir) ;
- L'évaluation doit prévoir des dispositifs d'information et d'analyse pour permettre une évolution positive des situations ;
- L'évaluation est une responsabilité partagée. Elle doit allier l'auto-évaluation et l'évaluation externe pour permettre à l'étudiant de se prendre en charge dans le contrat de formation.

Les horaires des interrogations générales et des examens sont fixés par les directions de secteur.

Toutefois, quand il le juge à propos, durant l'année académique, chaque enseignant reste libre de procéder à des interrogations orales ou écrites et/ou d'imposer des travaux à domicile obligatoires pour ses étudiants.

Les séries d'interrogations et/ou d'évaluations ont surtout pour but d'apprendre aux étudiants à se situer rapidement face à leurs matières et au niveau d'exigences de la Haute École et à faire en sorte que, dans toute la mesure du possible, les étudiants aient l'occasion d'être interrogés et/ou évalués par leurs professeurs avant de se présenter à l'examen.

## V.2. Promotion de la réussite

Pour lutter contre l'échec scolaire, la Haute École a développé, en collaboration étroite avec le Service d'aide à la réussite, un programme spécifique d'accueil des étudiants primo-arrivants, qui poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser l'acculturation à l'enseignement supérieur ;
- Assurer le développement des compétences liées au « métier de l'étudiant » et en particulier
  - la maîtrise des outils numériques soutenant les apprentissages,
  - la maîtrise d'outils de gestion de projets,
  - l'autonomisation progressive des étudiants,
  - le développement de compétences transversales telles que les 4C (communication, collaboration, esprit critique, créativité),
  - l'identification des profils d'apprentissage des étudiants afin de les aider à choisir leur propre méthode de travail et conscientiser leurs professeurs aux difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Par ailleurs, pour différentes matières (langues y compris français, mathématiques, ...) des tests de positionnement sont organisés au début de l'année académique. En fonction des résultats obtenus à ces évaluations, les étudiants sont dirigés vers des parcours d'apprentissage différenciés.

Le Service d'aide à la réussite organise aussi :

- Du tutorat entre pairs ;
- Du monitorat disciplinaire ;
- Des séminaires de méthodologie ;
- Des ateliers bien-être ;
- Des coachings individualisés et/ou en groupe classe ;
- Des rendez-vous individuels ;
- Des remédiations disciplinaires et/ou activités de renforcement au choix des étudiants ;
- Des tables de conversation en langues.

Les étudiants qui relèvent de l'enseignement inclusif bénéficient également d'aménagements raisonnables fondés sur l'analyse de leurs difficultés spécifiques.

Enfin, l'enseignant pourra aussi s'inspirer des moyens suivants :

- Le repérage des lacunes patentées dès l'entrée doit conduire à la remédiation ou à la réorientation. L'étudiant doit avoir la possibilité de se fixer un projet par rapport aux exigences de la formation choisie ;



- La relation essentielle entre partenaires de la formation doit privilégier une dynamique fondée sur la confiance mutuelle, l'écoute et la capacité d'évolution ;
- La mise en place de dispositifs permettant aux étudiants d'analyser leurs difficultés et de construire des pistes de remédiation (méthodes de travail) ;
- La cohérence de système de formation et l'esprit d'équipe peuvent entraîner l'étudiant dans une dynamique de réussite ;
- Chacun, à son niveau de responsabilité propre, doit se donner les moyens de prendre en compte la personne de l'étudiant dans sa globalité (facteurs extrinsèques à l'enseignement) ;
- La disponibilité de syllabus ;
- Les heures d'encadrement dans la charge de l'enseignant ;
- Le maintien du caractère obligatoire de la présence au cours qui se trouve justifiée par des nécessités pédagogiques propres (ateliers, séminaires, projets pédagogiques propres à l'étudiant, aspect pratique de l'enseignement et le besoin habituellement exprimé par les étudiants) ;
- La grande disponibilité des enseignants qui assurent un encadrement pédagogique efficace ;
- L'existence et l'actualisation permanente et régulière des ressources pédagogiques de qualité ;
- La mise à disposition de plateformes numériques pédagogiques innovantes proposant des outils d'auto-évaluation, de forums de discussion, ...

## **CHAPITRE VI. LA HAUTE ÉCOLE ET LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE ET ENSEIGNANTE**

La Haute École s'inscrit pleinement dans le processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur en favorisant au maximum la mobilité des étudiants, du personnel enseignant et du personnel administratif grâce à son Service mobilités et relations internationales (SMRI) qui se veut le vecteur de l'internationalisation de tous les étudiants et membres du personnel en centralisant, encourageant et facilitant leurs initiatives et projets internationaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Haute École. L'objectif étant le développement de compétences internationales pour tous.

Les missions du Service mobilités et relations internationales sont :

- La mise en œuvre et la coordination générale de la stratégie d'internationalisation ;
- La gestion de la mobilité étudiante longue et courte en centralisant, encourageant et facilitant la mobilité OUT et en offrant un encadrement de qualité aux étudiants IN ;
- Le développement des compétences internationales en encourageant l'intégration des compétences internationales dans les objectifs d'apprentissage de tous les étudiants ;
- La gestion de la mobilité des membres du personnel en centralisant, encourageant et facilitant la mobilité du personnel et en accueillant les membres du personnel des institutions partenaires ;
- La gestion des relations avec les institutions partenaires existantes et le développement de nouveaux partenariats, grâce entre autres à la présence dans des réseaux ;
- La mise sur pied de projets de coopération au développement, en partenariat avec des ONG et partenaires académiques/entreprises ;
- Le développement de projets de recherche internationaux ;
- La mise sur pied d'une stratégie de communication interne et externe.

## **CHAPITRE VII. LE MODÈLE ORGANISATIONNEL DE NOTRE HAUTE ÉCOLE**

### VII. 1. Le Pouvoir Organisateur

Au Pouvoir Organisateur agissant par l'organe d'administration appartient la responsabilité générale des activités, les décisions d'orientation, la gestion du patrimoine, du budget général et des investissements, l'innovation, la programmation et l'audit pédagogiques ainsi que les questions relatives aux acteurs de la communauté (personnel et étudiants), y compris le choix de ses délégués aux différentes instances.

Le Pouvoir Organisateur délègue de larges compétences à l'organe de gestion. Il peut également le consulter sur certaines questions.

### VII. 2. Les organes de participation

En ce qui concerne les organes de participation, il est renvoyé au Règlement Général de la Haute École.

### VII. 3. Le Collège de direction

Composition : le Collège de direction est composé de droit des directeurs de secteur et est présidé par le Directeur-Président. Chaque Directeur de secteur est responsable d'un axe transversal.

Compétence : exécution et décision sur délégation.

Le Collège de direction exerce ses pouvoirs propres ou ceux qui lui sont délégués. Il exécute les décisions de l'organe de gestion ou du Pouvoir Organisateur et leur rend compte spontanément, soit aux dates et selon les modalités prévues, soit – en cas d'urgence – les informe au plus tôt des décisions conservatoires qu'il a prises de son propre chef.

Le Directeur-Président exerce de par sa situation administrative vis-à-vis de la Communauté française, pouvoir subsidiant, des responsabilités non déléguables.

### VII. 4. L'organisation en secteurs

La Haute École organise quatre secteurs :

- Le secteur Business
- Le secteur Tech
- Le secteur Education
- Le secteur Santé

### VII. 4bis. L'organisation en département uniquement dans certains secteurs

Dans les secteurs Education, Santé et Tech, les Directeurs de secteur sont soutenus par des coordinateurs.

Dans le secteur économique, les Directeurs de secteur sont soutenus par des Directeurs de département. Le terme de département représente une unité homogène constituée autour d'un bachelier et regroupe :

- Les étudiants qui y sont inscrits ;
- Les enseignants en fonction principale qui y exercent la partie la plus importante de leur charge dans la Haute École ;

- Les professionnels associés qui y animent des enseignements spécialisés, des séminaires et conférences ou guident des travaux de fin d'études ;
- La cellule administrative qui y est affectée
- Le Directeur de département.

L'existence des départements est liée à la volonté de proximité incluse dans le projet pédagogique et se révèle être un facteur important de dynamisation des équipes enseignantes.

#### VII. 5. Circulation de l'information relative aux décisions des autorités de la Haute École

La Haute École considère comme important que des véhicules de communication efficaces entre ses autorités, son personnel, ses étudiants, ses diplômés, ainsi qu'avec les établissements d'enseignement secondaire et universitaire, les entreprises, les associations professionnelles et les autres relations extérieures, soient organisés, développés et gérés de façon systématique.

La circulation interne à chaque organe intéressé (département, ...), la circulation externe vers les autres partenaires et la communication de l'information aux étudiants par le Conseil des étudiants s'effectuent rapidement par les moyens les plus appropriés à l'importance et à l'urgence.

Enseignants, Conseil d'entreprise, CPPT, organisations syndicales, étudiants ainsi que Directions disposent chacun de valves électroniques spécifiques qui feront écho à des :

- Séances d'information ;
- Bulletins d'informations ;
- Circulaires adressées à tous ou à des catégories particulières de personnes ;
- Notes individuelles ou personnelles ;
- P.V. de réunions, ...

Il est tout aussi important que la transmission des informations et suggestions émanant de la base vers les autorités de la Haute École soit effective et rapide.

Directeurs, Directeurs de département, délégués des différents Conseils (gestion, pédagogique, social), enseignants et délégués étudiants y veilleront particulièrement.

## **CHAPITRE VIII. LA HAUTE ÉCOLE ET SON INTÉGRATION À L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL**

L'enseignement supérieur doit préparer les diplômés à s'insérer dans la vie sociale par l'exercice d'une profession, entamée éventuellement à l'issue d'une formation complémentaire.

Pour une Haute École orientée vers la vie socioprofessionnelle, l'appel occasionnel à des personnes expérimentées extérieures à la Haute École constitue un complément pédagogique utile.

Ces personnes compétentes dans l'exercice d'un métier apportent ainsi le bénéfice de leur expérience professionnelle tant aux étudiants et étudiantes qu'aux enseignants et enseignantes en fonction principale.

Le monde socio-économique et institutionnel est par ailleurs étroitement associé aux stages, aux travaux de fin d'études et aux examens de fin d'études. Il peut ainsi donner un avis sur le niveau de l'enseignement et son adéquation à l'évolution des techniques, besoins et opportunités.

Les anciens étudiants (EPHEC et Galilée) apportent à la Haute École une aide précieuse, notamment en contribuant à l'organisation et au suivi des stages et des travaux de fin d'études et en siégeant dans les jurys de fin d'études.

### **Description des moyens mis en œuvre pour favoriser le partenariat avec d'autres établissements d'enseignement et/ou des personnes morales issues du monde social, économique et culturel :**

- Développer la formation continuée des membres des personnels d'établissements d'enseignements, d'entreprises ou d'organisations professionnelles sociales et culturelles et, le cas échéant, la formation en alternance ;
- Mener une politique de présence dans les institutions économiques, sociales et culturelles locales et internationales et mener une politique de présence dans des organismes et institutions en lien avec l'enseignement supérieur ;
- Impliquer les milieux économiques, environnementaux, sociaux et culturels au travers des « advisory councils », des jurys d'évaluation, de la réalisation de travaux et études et d'actions de partenariat ;
- Développer des synergies avec le monde académique local et international ;
- Codiplomer avec les universités pour les formations de niveau master ;
- Participer à l'organisation du CAPAES (certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement supérieur) ;
- Favoriser des échanges interculturels :
  - Développer l'internationalisation « at home » ; aide à la formation d'enseignants des pays émergents ou en développement. En dehors des cours du jour et du soir, la disponibilité de locaux multiplie les possibilités d'organiser des rencontres y compris internationales et colloques, des conférences et invitations de personnalités et des actions de formation en collaboration éventuelle avec des institutions d'enseignement supérieur ;
  - Développer la mobilité nationale et internationale entrante et sortante tant étudiante que des membres du personnel ;
- Développer et animer le réseau des alumni.

## CHAPITRE IX. GESTION DE LA QUALITÉ AU SEIN DE NOTRE HAUTE ÉCOLE

La qualité au niveau de notre établissement s'envisage comme la valeur ajoutée entre les acquis d'apprentissage de l'étudiant entrant et ceux atteints par l'étudiant sortant ainsi que les contributions en termes de responsabilité sociétale et se réalise au travers d'une stratégie réussie.

La Haute École s'inscrit dans l'esprit et les objectifs de l'agence pour l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur (AEQES) sur base d'une politique d'assurance qualité publique explicitement basée sur les European Standards and Guidelines.

L'organisation du système d'assurance qualité s'appréhende en lien avec le plan stratégique de la Haute Ecole à travers une procédure de définition, d'évaluation et de mise en œuvre d'objectifs annuels. Des procédures systématisées sont par ailleurs mises en œuvre afin de garantir l'intégrité académique.

La démarche qualité de la Haute Ecole s'appréhende également à travers un ensemble de démarches à tous les niveaux de l'institution qui traduisent un engagement de toutes les parties prenantes à garantir la qualité des formations proposées à travers la méthode de gestion de la qualité dite PDCA (Plan-DoCheck-Act).

Le contrôle de la qualité porte notamment sur :

- a) La réalisation régulière de d'enquêtes de suivi des diplômés et de baromètres de satisfaction, de motivation et d'engagement auprès des membres du personnel ;
- b) La mise en place d'un système d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) orienté sur le soutien au développement professionnel des enseignants ;
- c) La révision régulière des programmes de cours ;
- d) La systématisation des entretiens de bilan et de développement professionnel ;
- e) Le maintien d'une dynamique d'échange avec les milieux professionnels dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des formations proposées en adéquation avec les attentes des employeurs à travers l'organisation de forums de discussion thématiques ou la diffusion d'enquête auprès des maitres de stage.

Au sein de la Haute École, la Cellule d'Appui Qualité contribue au développement d'une culture qualité et veille à la qualité de la formation en promouvant une logique d'amélioration continue, en encadrant le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants en lien avec le conseil pédagogique, en assurant un soutien méthodologique aux audits conduits par l'AEQES ainsi que dans le cadre de la procédure d'avis global en autonomie et en participant à l'échange de bonnes pratiques entre institutions d'enseignement supérieur.

La Cellule d'Appui Qualité travaille en étroite collaboration avec le Directeur-Président et le Directeur Adjoint au Directeur-Président qui œuvrent en particulier à la mise en place d'un suivi systématique de la mise en œuvre du plan stratégique de la Haute École et des transformations qui en découlent, basé sur des tableaux de bord transversaux pertinents, tant au niveau pédagogique, qu'organisationnel ou qu'en termes de ressources humaines.

## **CHAPITRE X. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER L'INTERDISCIPLINARITÉ AU SEIN DE L'INSTITUTION**

- La Haute École encourage et favorise toute forme d'interdisciplinarité qui vise à articuler les savoirs dans des applications complexes (exercices, laboratoires, séminaires, travail de fin d'études) ;
- Elle mène des recherches-actions et promeut des programmes de formation continue dans un contexte interdisciplinaire ;
- Elle tend à développer des méthodes pédagogiques permettant d'améliorer les pratiques d'enseignement et particulièrement d'affiner les méthodes d'évaluation privilégiant l'aspect formatif et cela avec un maximum de cohérence.

Dans cet esprit, toutes les sections collaborent entre elles et recherchent les points de convergence.

Les formateurs d'une même branche du savoir collaborent entre eux au-delà des sections.

Sont également recherchées toutes formules d'organisation de formations complémentaires pouvant associer plusieurs domaines d'enseignement de même que les partages d'infrastructures. Ces collaborations permettent en effet aux membres du corps professoral de progresser ensemble et induisent, sinon des économies, une meilleure utilisation des moyens.

Pour assurer cette polyvalence et cette pluridisciplinarité, la Haute École met l'accent sur l'importance du travail collégial des enseignants du type court en vue de dégager les liens entre matières et leur complémentarité pour assurer la performance de l'enseignement au vu des exigences du marché de l'emploi.